Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 766 /2024

Annaba le,

A

Monsieur : DRISSI YAHIA

Cité Charef 02 Bouteldja - El TARF

Objet : Mise en demeure N°01

Projet : Travaux câble FO pour Modernisation Groupe Scolaire SRO 02

Bon de commande N° : 323 du 05/10/2024, ODS N° : 325 du 05/10/2024

Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise conformément aux termes des contrats à commande, je vous mets en demeure en raison de la lenteur constatée dans l'avancement des travaux. En effet, les câbles et accessoires requis pour la réalisation sont disponibles et prêts à être enlevés depuis le 23/10/2024, sans que vous n'ayez entrepris aucune action en ce sens jusqu'à ce jour.

Ces manquements constituent des violations graves de vos obligations contractuelles et compromettent sérieusement le respect des délais de livraison.

Je vous demande de remédier immédiatement à ces anomalies, faute de quoi Algérie Telecom DOT ANNABA se réserve le droit de prendre les mesures administratives prévues dans les clauses contractuelles à l'encontre de votre entreprise.

ALGERIE TELECOM
DOT - ANNABA
Direction Opérationnelle des Télécommunications

2 : 00 2024

Le Directeur Opérationnel des Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad